



**Bien Vieillir Ensemble
en Bretagne**

FEDERATION BIEN VIEILLIR ENSEMBLE EN BRETAGNE
Siège : espace associatif, 53 impasse de l'Odet 29000 QUIMPER
(BVE 29 - BVE 56 - BVE 35 – KASSIOPEE)

COMMUNIQUE du 9 MAI 2019

Y a t-il un pilote dans l'avion ?

Le président MACRON annonce la création d'un cinquième risque (17 4 2018)

Le premier Ministre Edouard PHILIPPE annule cette décision (29 4 2019)

"ambition dégonflée" de nos politiques qui suivent les traces de leurs prédécesseurs »

En dehors du fait que l'on soit très loin du compte à travers les mesures proposées, l'aumône faite pour répondre à la perte d'autonomie devient une mascarade.

Quel mépris pour des millions de français concernés, ceux qui sont en perte d'autonomie, leurs familles et les professionnels qui les accompagnent ! Nous sommes dans l'attente d'une réforme en profondeur de la tarification en EHPAD ramenant le reste à charge reposant sur le résident et sa famille à un niveau décent. Quand mettra -t-on fin à ce scandale qui consiste à faire supporter à un résident 60 % en moyenne du budget de fonctionnement de son établissement (2000 euros en moyenne) alors que l'on y rentre contraint et à la suite d'une maladie invalidante pour y être accompagné et soigné ? Le prix de journée en EHPAD payé par le résident et sa famille est au minimum de 60 euros, trois fois plus que le forfait hospitalier.

Les français à 80 % souhaitent rester à domicile, cela nécessite des moyens humains et financiers significatifs pour garantir une qualité de vie tant pour la personne aidée que pour l'aidant. On ne peut contraindre un aidant à s'épuiser sous couvert d'une rémunération ! Son rôle est tout autre que celui d'un professionnel.

Ce ne sont là que les principales alertes lancées par notre fédération.

Souhaitons que le grand espoir suscité par le président de la République en appelant à un cinquième risque, réclamé depuis 2010 par notre fédération et d'autres, puisse renaître après ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une trahison.

Tout citoyen victime d'une perte d'autonomie devrait avoir le droit d'être accompagné selon ses réels besoins et quel que soit son âge.

BVE.BZH membre de la FNAPAEF

Joëlle LE GALL

Présidente de BVE.BZH

contact : 06 61 46 02 43

courriel : legall.joelle@wanadoo.fr